

L'Association canadienne de l'électricité a adopté des principes nationaux en matière de relations avec les peuples autochtones.

Les investissements dans les infrastructures électriques représentent une occasion formidable d'assurer une prospérité économique collective.

Ottawa, le 21 juin 2016 - Les investissements sans précédent dans les infrastructures électriques qui seront effectués au Canada d'ici 2030 représentent une occasion formidable d'assurer la prospérité de tous les Canadiens et particulièrement des communautés autochtones.

C'est pourquoi l'Association canadienne de l'électricité et ses membres ont enchâssé leur démarche collaborative bien établie, en adoptant six principes nationaux qui orienteront leur engagement avec les communautés autochtones à l'échelle nationale. Les relations locales et régionales entre les membres de l'ACÉ et les dirigeants autochtones seront ainsi renforcées et valorisées.

« L'industrie de l'électricité reconnaît depuis longtemps l'importance d'établir des relations permanentes et mutuellement profitables avec les peuples autochtones du Canada », a déclaré Sergio Marchi, président-directeur général de l'ACÉ. « Les nombreux projets de collaboration fructueux et les relations harmonieuses entre les membres, la communauté locale ainsi qu'avec les dirigeants autochtones, font foi de cet engagement. »

Les principes nationaux en matière de relations avec les peuples autochtones sont conçus pour instaurer des relations constructives à long terme, favoriser les relations commerciales mutuellement profitables et les possibilités d'affaires et assurer l'examen des perspectives des peuples autochtones. Ces principes comprennent notamment :

1. Respecter la culture autochtone, les valeurs traditionnelles et les droits;
2. Instaurer des relations constructives;
3. Améliorer les communications;
4. Encourager le renforcement de la capacité autochtone;
5. Promouvoir la prospérité économique et
6. Faciliter la consultation avec la Couronne.

« Le secteur canadien de l'électricité considère qu'il est indispensable de procéder à des échanges ouverts et transparents avec les intervenants et les peuples des Premières Nations », a déclaré Scott Thon, président-directeur général d'AltaLink, et président du conseil d'administration de l'ACÉ. « Alors que le secteur prend de l'ampleur et se modernise en faveur d'un avenir plus durable sur le front de l'énergie, les occasions de partenariats sont fondamentales pour garantir des bienfaits économiques, sociaux et environnementaux aux Canadiens et Canadiennes. »



Les études démontrent que si le niveau d'éducation et d'emploi des peuples autochtones était égal à celui des populations non autochtones, le PIB du Canada augmenterait de 401 milliards d'ici 2026. Le défi réside bien sûr dans le « si ». En établissant des relations permanentes mutuellement profitables avec les peuples autochtones du Canada, l'ACÉ et ses membres s'emploient à transformer le « si » en « lorsque ».

Cliquez [ici](#) pour lire *Principes nationaux en matière de relations avec les peuples autochtones de l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ)*.

- 30 -

Au sujet de l'Association canadienne de l'électricité

Chaque jour, les entreprises membres de l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) produisent, transportent et distribuent de l'électricité destinée à leurs clients industriels, commerciaux, résidentiels et institutionnels dans tout le Canada. Tous les intervenants de l'industrie sont représentés dans cette association industrielle nationale qui réunit des entreprises d'électricité à intégration verticale, des producteurs indépendants, des entreprises de transport et de distribution, des négociants en électricité, ainsi que des fabricants et des fournisseurs qui produisent le matériel, les technologies et les services nécessaires au bon fonctionnement de l'industrie.

[Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [Facebook](#) | [Blogue](#)

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Joan Wright

Gestionnaire, affaires publiques

Tél. : 613-688-2954

Cellulaire : 613-355-4022

Courriel : wright@electricite.ca

